



# MUNICIPALITÉ D'ASTON-JONCTION

## AVIS PUBLIC

### **Appel d'offres pour Déneigement du réseau routier de la Municipalité d'Aston-Jonction pour la saison 2025-2026 ou les saisons 2025-2026/2026-2027/2027-2028.**

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné par François Noël, directeur général et greffier-trésorier, que la municipalité d'Aston-Jonction demande des soumissions pour le déneigement des routes pour la saison 2025-2026 et pour es saisons 2025-2026/2026-2027/2027-2028 ;

Il s'agit d'un appel d'offres avec pondération incluant le prix.

Les documents d'appel d'offres pourront être obtenus par l'entremise du système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec à l'adresse suivante :  
[www.seao.gouv.qc.ca](http://www.seao.gouv.qc.ca)

Les soumissions seront reçues au plus tard le 12 mai 2025 à 15 h, au bureau municipal situé au 1300, rue Principale, Aston-Jonction (Québec), G0Z 1A0.

La Municipalité d'Aston-Jonction n'accepte aucune offre expédiée par télécopieur ou par courriel, toute offre ainsi transmise sera automatiquement rejetée.

La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. Le contrat est adjudgé sur décision du Conseil municipal, à sa seule discrétion, et la municipalité ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son Conseil.

Donné à Aston-Jonction, ce 17 avril 2025.

---

François Noël  
Directeur général & greffier-trésorier

---

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, François Noël, directeur général et greffier trésorier de la municipalité d'Aston-Jonction certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil, le 17 avril 2025, entre 12 heures et 18 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 17 avril 2024.

---

François Noël, directeur général et greffier-trésorier